

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN DE LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE (H/F)

L'ASSOCIATION

Principal acteur du logement accompagné en région Hauts-de-France, Aréli propose une offre de logements principalement dédiée à ceux que le marché classique laisse trop souvent sans solution satisfaisante (seniors, jeunes, personnes en situation de rebond après une rupture personnelle ou sociale...).

Aréli compte près de 2 000 logements au sein de résidences de logements temporaires, pensions de famille, résidences accueil, résidences de jeunes travailleurs, résidences locatives seniors et résidences locatives classiques.

Aréli est soit propriétaire, soit locataire des murs des résidences dont elle est gestionnaire. En tant que maître d'ouvrage d'insertion, fonction qu'elle peut exercer pour le compte d'autrui, Aréli contribue aussi au développement de l'offre de logements spécialisée et de l'hébergement.

Aréli est à l'initiative du programme Emergence. Depuis 2002, Emergence a permis à près de 900 bacheliers boursiers de poursuivre les études qu'ils souhaitent et de réussir à la hauteur de leur potentiel et de leurs ambitions.

LES MISSIONS

Le/La Technicien(ne) de la maintenance du patrimoine est intégré au Pôle Immobilier d'Aréli et intervient sous la responsabilité directe du Chargé de la Maintenance du Patrimoine en se positionnant comme référent technique auprès de l'ensemble des équipes.

Il assure le maintien en bon état du patrimoine d'Aréli, et le parfait fonctionnement de ses appareils, en apportant son expertise de gestionnaire technique auprès des équipes.

Il valorise l'état technique du patrimoine de l'ensemble des sites en exploitation, dans un souci d'anticipation et en veillant au respect des règles et normes en vigueur, ainsi qu'à la sécurité des salariés, des usagers et des intervenants.

Ses missions s'articulent autour des axes principaux suivants :

- **Réalisation de la maintenance programmée :**

Une fois la programmation de travaux pluriannuelle définie, il assurera, sous la direction du Chargé de la Maintenance du Patrimoine, la réalisation des travaux annuels programmés dans le respect des normes, des standards de qualité Aréli et des procédures internes.

- **Réalisation de la maintenance curative et non programmée :**

- Entretien courant et remplacement ponctuel de mobilier : Il conseille les équipes du service de gestion locative (sur sollicitation mais aussi en fonction de ce qu'il/elle pourra constater lors de ses passages sur les résidences) et peut les accompagner selon la technicité de certaines interventions ;

- Travaux de gros entretien et de remplacement de composants non programmés, mais rendus nécessaires : Il en assure la prise en charge.

- **Gestion des sinistres (dégâts des eaux, incendies, catastrophes naturelles, dommage-ouvrage ...):**

- Déclaration des dossiers selon les procédures internes ;

- Suivi de l'expertise, rassemblement des devis et suivi du processus d'indemnisation ;
 - Prise en charge de la réalisation des interventions ;
 - Clôture administrative des dossiers ;
- **Dans le cadre de la mission de relai opérationnel et terrain de l'activité maintenance du patrimoine de l'Association et du Chargé de la maintenance du patrimoine, il assure l'ensemble des missions suivantes :**
 - Formalisation et dépôt des demandes d'autorisations administratives obligatoires : (D.P, P.C, D.A.A.T, P.P., etc.) ;
 - Lancement des consultations selon les procédures internes ;
 - Contractualisation des marchés/commandes ;
 - Suivi des chantiers et contrôle de la qualité et de la conformité réglementaire des prestations ;
 - Dans le cadre d'opérations en site occupé, anticipation et traitement, en lien avec l'équipe de la gestion locative, des différentes réclamations et/ou difficultés pouvant survenir avec les usagers pendant la phase chantier et mise en œuvre des solutions adaptées ;
 - Réception systématique des prestations ;
 - Participation à l'évolution des cahiers des charges et standards d'équipement et de qualité par retour de son expérience et de ses observations sur site ;
 - Participation active et recherche de solutions permettant de répondre aux enjeux de l'Association et de la Direction Immobilière (baisse des consommations, amélioration de l'impact environnemental de l'activité, gestion de la biodiversité, impact RSE...);
 - Intervention en soutien technique auprès des membres de son équipe et notamment lors des phases de réception de chantier et durant l'année de parfait achèvement.

Cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer en fonction de l'évolution des missions ou objectifs dévolus à son service ou à sa fonction.

PROFIL

Vous êtes titulaire d'un Bac +2 (ex. : BTS, ingénieur Bâtiment/Génie Civil), avec expérience souhaitée dans les métiers techniques HLM ou acquise en entreprise du bâtiment.

Vous maîtrisez parfaitement l'outil informatique (Word et Excel notamment).

Vous maîtrisez par ailleurs les normes et règlements immobiliers, connaissez les pathologies du bâtiment, et avez la capacité d'analyser les situations et d'apporter les solutions appropriées.

Doté(e) d'un sens de la négociation, vous avez d'excellentes compétences relationnelles.

Autonome, organisé(e), rigoureux(se), respectueux(se) des délais, vous êtes attaché(e) à la qualité et doté(e) de curiosité professionnelle.

Enfin vous avez le sens des responsabilités au regard des risques liés à la sécurité au sein du patrimoine et aux montants des investissements consacrés à la maintenance.

Type de contrat : CDI à pourvoir dès que possible

Temps de travail : temps plein

Lieu de travail : Lille (Siège social) avec déplacements réguliers sur les sites (mobilité Nord et Pas-de-Calais à date), d'où la nécessité de bénéficier d'un véhicule autonome

Statut : Technicien

Salaire : 29k€, horaires adaptables dans la mise en place, tickets restaurant, DU Télétravail et œuvres sociales

Les candidatures sont à envoyer par mail à :

ARELI

Arnaud COURQUIN

Chargé de la maintenance du Patrimoine

acourquin@areli.fr

LA SUITE ?

- Si votre CV est retenu, un appel de préqualification téléphonique sera mené par le RRH ;
- Puis, éventuellement, un entretien en binôme avec le Chargé de la maintenance du Patrimoine et le RRH sera programmé ;
- Puis, enfin, un entretien avec le Directeur du Pôle Immobilier et la Directrice Générale clôturera le processus.